

PREFECTURE DE L'INDRE

Direction de la Réglementation
et des Libertés Publiques
Bureau de l'administration générale
et des élections

**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION
DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'INDRE**

Scrutin du 21 octobre 2020

La commission de recensement des votes s'est réunie à l'état-major Louis PINTON du SDIS le 21 octobre 2020 à 13 h 30, sous la présidence de monsieur Thierry HUMBERT, directeur des services du Cabinet de la préfecture

et avec la participation de :

- M. Bruno POIX, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours,
- Mme Mireille DUVOUX, Vice -président au conseil d'administration du service départemental
- M. Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin,
- M. Jean-Marc SEVAULT, maire de Villegongis.
- M. Gil AVEROUS, président de la communauté d'agglomération «Châteauroux métropole »,
- M. Claude MERIOT, président de la communauté de communes Brenne-Val-de-Creuse

Le secrétariat était assuré par Mme Christine LIMBERT, bureau des élections

Y assistaient comme représentants de liste pour le collège des sapeurs pompiers professionnels non officiers :

- M. Eric FERRET, liste SNPP-PATS
- M. Jean-Baptiste AUGER, liste CGT

La commission a procédé au dépouillement des enveloppes adressées au SDIS de l'Indre au plus tard le 21 octobre 2020 et a proclamé les résultats suivants :

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'INDRE

L'élection a lieu au scrutin proportionnel au plus fort reste.

Collège des officiers de sapeurs pompiers professionnels

– Inscrits : 31 _____
– Votants : 25 _____
– Blancs ou nuls : 5 _____
– Exprimés : 20 _____

–
Voix obtenues :

- Liste présentée par le syndicat SNSPP-PATS : 20

Sont déclarés élus :

- ↳ Liste présentée par le syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des PATS (SNSPP-PATS)

Titulaires :

- Lt 2ème classe FERRET Eric
- Lt 1ère classe SEVEAU Eric

Suppléants :

- Lt 1ère classe CHEVALLIER Delphine
- Lt 1ère classe MONOT Michel

Collège des sapeurs pompiers professionnels non officiers

- Inscrits : 101 _____
- Votants : 83 _____
- Blancs ou nuls : 2 _____
- Exprimés : 81 _____

Voix obtenues :

- Liste présentée par le syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des PATS des SDIS de France : 42
- Liste présentée par le syndicat CGT : 39

Sont déclarés élus :

- ↳ Liste présentée par le syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des PATS des SDIS de France

Titulaire :

- Léonel RETOLIA
- Benoit ETIENNE

Suppléant :

- Jordan MITTEREAU
- Yannis PINEAU

- ↳ liste présentée par le syndicat CGT :

Titulaires

- Jean-Baptiste AUGER

Suppléants

- Nicolas DESRIAUX

Collège des officiers de sapeurs-pompiers volontaires

- Inscrits : 141 _____
- Votants : 92 _____
- Blancs ou nuls : 2 _____
- Exprimés : 90 _____

Voix obtenues :

- Liste présentée par CCDSPV36 : 90h

Sont déclarés élus :

Titulaires :

- Lieutenant COME Cyril
- Lieutenant PECOUT Henri

Suppléants :

- Capitaine THEVENET Yannick
- Lieutenant COLAS Thierry

Collège des sapeurs-pompiers volontaires non officiers

6 plis non pris en compte : 4 bulletins hors enveloppe de vote et 2 erreurs de collège.

- Inscrits : 679 _____
- Votants : 467 _____
- Blancs ou nuls : 33 _____
- Exprimés : 434 _____

Voix obtenues :

- Liste présentée par CCDSPV 36 : 434

Sont déclarés élus :

Titulaires :

- Fabien GUIBOURET
- Fabien RABIER
- Vincent BOURDEAU

Suppléants :

- Sophie LORILLOUX
- Mathilde DEVAUX
- Clément SCHULER

Collège des personnels administratifs et techniques spécialisés

- Inscrits : 22 _____
- Votants : 19 _____
- Blancs ou nuls : 2 _____
- Exprimés : 17 _____

Voix obtenues :

Liste présentée par le syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des PATS des SDIS de France : 10

Liste présentée par le syndicat CGT : 7

Sont déclarés élus :

Liste présentée par le syndicat national des sapeurs-pompiers professionnels et des PATS des SDIS de France :

Titulaire : Aude MANGIN

Suppléant : Nathalie BORDES

Liste présentée par le syndicat CGT :

Titulaire : Véronique GREBANT

Suppléant : Linda LAPLANCHE

Observations :

Le présent procès-verbal a été dressé et clos le 22 octobre 2020 à 13 heures en double exemplaire.

PRESIDENT, MEMBRES, SECRETAIRE,

Pour le Préfet

le Directeur des services du cabinet
Thierry HUMBERT

REPRESENTANTS DES LISTES,



Après La commission et les représentants n'étaient pas présent à l'arrivée de la poste. Il n'y a pas eu possibilité de faire un contrôle entre le nombre d'enveloppes reçues et le nombre d'enveloppes présentes dans la salle de vote. Il est également constaté la présence d'enveloppes non oblitérées.

Le tri des enveloppes a été réalisé sans les membres de la commission ni les représentants des listes.

Jean-Baptiste Auger.
Auger